



Octobre 2020

Le secteur MICE n'en peut plus ! Comment éviter une «catastrophe» ?



OPSMAN a, depuis avril 2020, réuni un groupe d'experts pour évaluer la possibilité d'organiser des congrès et séminaires tout en devant gérer le risque COVID-19. Est-ce possible de maîtriser efficacement le risque pour les personnes (staff & participants) présentes lors d'un événement MICE ?



Nous sommes à présent en novembre 2020, cela fait 8 mois que le secteur est à l'arrêt et ... que tout est axé sur les aides que l'Etat peut/doit fournir aux entreprises du secteur ! Comprenez-moi bien ; elles sont indispensables ! Toutefois, le secteur ne survivra pas, à long terme, avec ces aides ... N'oublions pas que nombre de ces subsides sont destinés à soutenir les *indépendants*, à travers le droit-passerelle. Les entreprises, en dehors de *quelques* primes régionales et de l'accessibilité au chômage technique, n'ont que peu d'aides leur permettant de continuer à assumer leurs charges fixes ? Et c'est bien là que la survie du secteur est en jeu ! Loyers, leasings, remboursements bancaires, ... toutes ces charges sont, depuis 8 mois maintenant ... intenable pour la majorité des entreprises actives dans le secteur des événements.



Il est maintenant indispensable de permettre à ces entreprises ; P.M.E., T.P.E., indépendants, mais également multinationales qui commencent, elles aussi, à *broyer du noir*, de disposer d'un plan clair, coordonné et efficace qui doit leur permettre de comprendre comment ils pourront redémarrer, après cette seconde vague ! Car, soyons clairs, le secteur n'est pas responsable de cette « seconde vague » ... Le manque flagrant de préparation et de coordination entre les représentants des secteurs,



EVENTS



les scientifiques et les autorités/gouvernements, lors du premier déconfinement ... en juin 2020 ... sont la cause de cette nouvelle crise que nous traversons actuellement !

Un protocole de redémarrage, ça se prépare, ça se gère, dans le temps ... il doit être dynamique et permettre de comprendre, par palier, si le secteur concerné et le protocole envisagé pour celui-ci sont performants et permettent de maîtriser le risque de contamination accidentelle ! Ce plan de gestion n'a, et nous en payons les conséquences aujourd'hui, même jamais été développé ! Triste, *mais ce qui est fait est fait* ... on ne peut plus rien y changer ! Par contre, il est maintenant urgent que chacun des responsables de ce ... *défait de prévention* ... comprenne les enjeux et gère activement et efficacement un plan de relance qui doit permettre aux acteurs du secteur de comprendre comment ils vont pouvoir se relancer ... en 2021 ... et ainsi éviter de « crever » !

Tout ne sera pas envisageable ... on ne reviendra pas au cadre de 2019 avant ... un temps certain ; il faut en être conscient ! Toutefois, continuer à accepter et défendre une logique de jauge maximale, sans tenir compte des espaces disponibles, ni du mode de gestion opérationnelle imposé à l'organisateur, est tout à fait inefficace ; tant au niveau sanitaire qu'économique ... Envisager qu'un organisateur d'événement MICE/institutionnel va débloquent un budget conséquent et ainsi engager des liens contractuels sur base d'exceptions à obtenir a posteriori auprès de l'autorité administrative du lieu où se déroulera l'événement ... est faire preuve de beaucoup de naïveté ou de méconnaissance du secteur MICE lui-même !

La proposition que nous avons faite au gouvernement, en matière de lancement d'un plan efficace de gestion du redémarrage des activités événementielles MICE, et plus précisément institutionnelles, se divise en 4 étapes :

- Distinction des événements institutionnels du cadre général de gestion du risque en événement.



- Développement d'un plan de gestion stable du risque, permettant aux organisateurs (les institutions) de comprendre comment les instances belges vont gérer ce risque, dans le temps.
- Mise en place d'un plan de gestion du risque financier, pour les organisateurs locaux et leurs sous-traitants (en cas d'annulation pour force-majeure).
- Prise de contact avec les institutions EU et les représentants du secteur MICE pour évaluer les possibilités d'organisation d'événements, sur l'année 2021. Définition des hypothèses liées à l'évolution du plan de gestion du risque ; ce qui leur permettra de comprendre les risques pris en cas de planification d'un événement.

Nous ne prétendons pas que ces 4 seules étapes permettront de sauver le secteur ... En gestion de risque, l'humilité s'impose ! Nous demandons simplement que, tenant compte des impacts économiques énormes, tant sur le secteur lui-même que sur la Belgique¹ et la région bruxelloise², un plan de redémarrage soit développé et mis en place ... ceci afin d'éviter de retomber dans des jauges unilatérales et, surtout, dans une troisième vague/crise qui obligerait le secteur à se remettre en quarantaine durant le premier semestre 2021.

1 <https://uia.org/news/39538>

2 <https://visit.brussels/fr/article/dernieres-news/bruxelles-et-secteur-mice-des-resultats-positifs-pour-2018>

En savoir plus